

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 FEVRIER 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Musée – demande de
subventions auprès de la
DRAC Ile-de-France pour
des restaurations
d'oeuvres d'art**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 16 février 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 16 février 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 février 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND*, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Madame LIBESKIND (sauf pour le dossier 15 A 00, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014, le Comptendu des Actes Administratifs, les dossiers 15 A 01a, 15 A 01b, 15 A 02a, 15 A 02b, 15 A 03a, 15 A 03b)

Avaient donné procuration :

Monsieur PERICARD à Monsieur LAMY
Madame LANGE à Madame MACE
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH

Secrétaire de séance :

Monsieur MIRABELLI

N° DE DOSSIER : 15 A 03b

OBJET : MUSÉE – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DRAC ILE-DE-FRANCE POUR DES RESTAURATIONS D'ŒUVRES D'ART

RAPPORTEUR : Monsieur JOUSSE

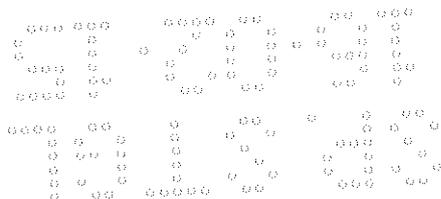
**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La D.R.A.C. subventionne la restauration d'œuvres d'art appartenant aux collections municipales de la Ville à hauteur maximum de 80% du coût H.T. de celles-ci. Dans le cadre de la programmation annuelle de restauration des œuvres d'art du Musée, les pièces suivantes ont été sélectionnées :

Domaine	Identification de l'objet	Dépenses Coût H.T.
SCULPTURE	<i>Christ aux liens</i> , pierre polychromée, inv.872.1.445 (étude préalable)	2 190 €
SCULPTURE	<i>Le Mariage de la Vierge</i> , bois polychrome, inv. 872.1.423 <i>Les Ancêtres de la Vierge</i> , bois polychrome, inv. 872.1.425 (études préalables)	2 405 €
SCULPTURE	<i>Saint-François d'Assise</i> , albâtre, inv. 872.1.444 (restauration)	1 750 €
	Total H.T.	6 345 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver ces propositions de programmation en conservation/restauration,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la D.R.A.C. pour l'attribution d'une subvention au taux maximum soit 5 076 €.



DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les propositions de programmation en conservation/restauration sus mentionnées,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la D.R.A.C. pour l'attribution d'une subvention au taux maximum soit 5 076 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye

